

De la grammaire à la sociolinguistique : tentative d'analyse du couple *genre / gender* en anglais et en français.

Véronique PERRY

- Doctorante en Sciences du Langage – Université de Toulouse – Le Mirail
- SAGESSE – Université de Toulouse – Le Mirail
- ATER Département d'anglais - Université d'Orléans

RESUME

Lorsqu'il s'entend dans son acception grammaticale ou linguistique, le mot français *genre* est traduit en anglais par *gender*. Toutefois, ce dernier comportant aujourd'hui explicitement la notion de sexe, héritée des travaux des sociologues féministes, certains linguistes – anglophones – s'insurgent parfois fermement contre cette vision ambivalente. Il en est de même dans le domaine francophone, dès qu'il s'agit d'avancer l'idée que la notion de genre grammatical pourrait être reliée à celle du sexisme de la langue, puisque les catégories formelles du genre grammatical en français – le masculin et le féminin – se superposent aux catégories de sexe biologique et de genre social, que les items en question soient *animés* ou *non-animés*, *humains* ou *non-humains*, *sexués* ou *non-sexués*. Dans une perspective transdisciplinaire, la *problématique du genre* s'élargit alors au-delà de la linguistique formelle et fait donc référence aux rapports sociaux de sexe.

Nous verrons, par l'étude diachronique de plusieurs définitions tirées de dictionnaires, d'ouvrages de grammaire ou de linguistique, que les acceptions respectives des termes *genre* et de *gender* sont à l'origine d'analyses différentes et parfois mêmes divergentes, en fonction des langues et des disciplines, mais que ces perspectives visent la même finalité : comprendre le lien qui unit la langue, et la représentation des sexes par et dans la langue, aux catégories grammaticales les plus formelles. La différence entre les significations de *genre* et de *gender* n'est peut-être pas si grande qu'elle n'y paraît, mais elle a pour conséquence des réajustements constants dès qu'il s'agit de passer d'une langue à l'autre ou de définir les termes dans chaque langue. Le seul point de vue grammatical paraît dans tous les cas limité. Au contraire, une perspective sociolinguistique permet d'une part d'envisager les retombées plus symboliques que formelles impliquées par le couple *genre / gender*, d'autre part de faire explicitement le lien entre les catégories conceptuelles d'une langue et les représentations sociales qui leurs sont corrélées.

Terminologie et définitions : *genre* et *gender*

Une note au bas d'un article d'Ann Bodine traduit de l'anglais illustre bien l'équivoque suscitée par *genre* / *gender* :

On parle de genre grammatical dans un système qui comprend des noms masculins servant à se référer à des femmes ou à des objets asexués, ainsi que des noms féminins servant à se référer à des hommes ou à des objets asexués. On parle de genre logique ou naturel lorsque, dans une langue, tous les noms féminins et seulement ceux-ci servent à se référer aux femmes, et tous les noms masculins et seulement ceux-ci servent à se référer aux hommes. (Bodine, 1983 : 56)

Et le traducteur de préciser :

cette note s'explique par le fait qu'en anglais *gender* renvoie au sexe et au genre. Dans le dernier cas cité par Bodine, il n'est pas du tout sûr que l'on parlerait en français de genre.

C'est en effet à cause de l'existence du *genre grammatical* en français que le terme *genre* réfère, dans la tradition linguistique francophone, presque exclusivement encore *au genre grammatical*. En conséquence, les sociologues s'ouvrant à cette *problématique du genre* ont recours en français à des périphrases telles que *rapports sociaux de sexe* pour englober le concept double de sexe et de genre auquel renvoie *gender*. Et il serait bien utile aux sociolinguistes, qui doivent naviguer entre le *genre grammatical* et les *rapports sociaux de sexe*, de pouvoir faire référence à un **mot** en français : *gender* est, en effet, déjà très largement diffusé dans la recherche en anglais par le biais des *Women's Studies* et des *Gender Studies*, mais a du mal à trouver un équivalent terminologique en français.

Des difficultés terminologiques se présentent néanmoins avec l'utilisation du terme anglais *gender*. Greville Corbett a écrit l'un des derniers ouvrages de référence, intitulé *Gender*, paru sur la question du genre grammatical. Ce livre analyse la catégorie grammaticale du genre à travers plus de 200 langues, et l'auteur de souligner que son approche, bien que pouvant servir de source pour des recherches connexes, est essentiellement linguistique :

The book is designed for various types of readers. First, for the student of linguistics [...] There will also be readers, from various disciplines, concerned with sexism in language. This is a topic on which several interesting studies have appeared recently, but none of which is central to this book. (Corbett, 1991 : 2)

Il apparaît donc que la tradition linguistique l'emporte en français puisque *genre* demeure cantonné au domaine grammatical, ce qui a pour effet de priver les sociolinguistes et les sociologues du recours à un terme unique comme c'est le cas pour *gender* ; mais l'étendue actuelle du terme anglais contraint les linguistes, qui n'ont pas d'autre mot, à préciser l'étendue de leur analyse. On peut constater un mouvement inverse pour *genre* et *gender* dans les deux langues, alors qu'on retrouve la même étymologie et que leur histoire est quasi symétrique.

Etymologie

Dans le *Dictionnaire étymologique Larousse*, on trouve que le mot français *genre* provient du latin *genus, generis* qui signifia d'abord *origine* puis *manière*; à la fin du XII^e

siècle, il voulu dire *race* et donna l'expression *le genre humain*; au XIV^e siècle, il prit les valeurs de *sorte* et *manière* et son sens grammatical; ce n'est qu'en 1657 que VAUGELAS lui attribua les valeurs de *mode* et de *goût*. Ces quatre dernières valeurs, *sorte*, *manière*, *mode* et *goût* sont présentes dans le mot que l'anglais emprunte au français lorsqu'il est question de *genre littéraire*, ou d'art en général. Les synonymes que proposent le français sont tout d'abord *espèce*, *ordre (d'idées)*, mais aussi *sorte*, *air*, *mode*, et enfin *façon*.

The Oxford English Dictionary, édition de 1985, propose une définition de *gender* en trois grandes parties et retrace l'histoire du terme à travers des citations. La première établit que le mot veut dire *kind*, *sort*, *class*, mais aussi *genus* en opposition à *species*, c'est-à-dire des genres biologiques regroupant des espèces très voisines. Il est précisé que ces significations sont vieilles ou littéraires, mais elles rejoignent celles de *manière* et *sorte* proposées pour *genre* en français. La première citation d'auteur offerte en illustration d'usage date de 1384, époque du moyen anglais. La deuxième partie est consacrée au sens grammatical :

Each of the three (or in some languages two) grammatical 'kinds', corresponding more or less to distinctions of sex (and absence of sex) in the objects denoted, into which substantives are discriminated according to the nature of the modification they require in words syntactically associated with them; the property (in a [noun]) of belonging to, or (in other parts of speech) of having the form appropriate to concord with, a specified one of these kinds. Also, the distinction of words into 'genders', as a principle of grammatical classification.

“ *More or less* ”, plus ou moins, peut laisser ici présager quelques variations ou doutes quant à ces correspondances entre catégories grammaticales et distinctions de sexe. Pour être plus précis, Corbett (1991 : 1) fait référence à l'étymologie française de *gender* :

A language may have two or more such classes or genders. The classification frequently corresponds to a real-world distinction of sex, at least in part, but often it does not ('gender' derives etymologically from Latin *genus* via Old French *gendre*, and originally meant 'kind or 'sort').

Enfin, la troisième partie de la définition donnée par *The Oxford English Dictionary* réfère directement à *sex*. Il y est précisé que cette acception n'est aujourd'hui que *jocular*, ce qui veut dire à la fois *joyeux*, *enjoué*, *joyial* (synonyme de *merry*), et *facétieux*, *badin*, *divertissant* (synonyme de *humorous*). Cette même dénomination se trouvait déjà dans la version illustrée du *Oxford* de 1962. De même, le *Webster* encyclopédique de 1971-1972 qualifie la valeur de *sex* incluse dans *gender* de *colloquial (familier, du registre parlé)* et avance que son usage est “ *usually humorous* ”.

The Oxford English Dictionary va plus loin :

In modern (especially feminist) use, a euphemism for the sex of a human, often intended to emphasize the social and cultural, as opposed to the biological, distinctions between the sexes.

La première citation de cette troisième et dernière partie de définition date de 1963; elle est tirée d'un ouvrage de A. Comfort, *Sex in society* et préfigure l'origine de la valeur actuelle associée à *gender* :

The gender role learned by the age of two years is for most individuals almost irreversible, even if it runs counter to the physical sex of the subject.

Une autre citation tirée de *Sex, Gender and Society* de A. Oakley et datant de 1972 permet de constater que les premiers auteurs qui utilisèrent cette acception veillèrent à bien séparer sexe biologique et *gender*, ce qui semble valider l'utilité de ce terme : "Sex differences may be 'natural', but gender differences have their source in culture."

Evolution sociale et réticences formelles

Pourtant, certains auteurs persistent à réfuter que *gender* puisse aujourd'hui désigner les constructions sociales et culturelles associées au sexe biologique du sujet, n'hésitant pas à refuser catégoriquement la légitimité de cet usage contemporain. Dans son dictionnaire, à l'entrée *gender*, TRASK présente en premier lieu le sens grammatical, "a grammatical category", et déclare en note :

most European languages other than English have gender systems showing some degree of correlation with sex; as a consequence, many non-linguists (and some linguists!) needlessly confuse gender with sex. This confusion should be avoided: sex is a matter of biology, while gender is a matter of grammar, and one which has no necessary connection with sex. (Most so-called feminine nouns in French, for example (like *maison*), have no connection with the female sex.

La deuxième acception qu'il ressent comme étant infondée, n'est évoquée qu'en fin d'article, sur quatre lignes :

Sometimes, by extension, and as a result of the confusion just referred to, any grammatical or lexical distinction correlating with sex, such as English he/she/it or duke/duchess. This extension seems objectionable and is probably best avoided."

Il apparaît ainsi que Trask néglige d'une part le pouvoir symbolique de la langue sur la pensée, et d'autre part se permet des recommandations tout à fait subjectives sur la manière de percevoir l'inscription des réalités socioculturelles dans le langage : "This extension seems objectionable and is probably best avoided". Cette *extension* est pourtant réelle, et elle se développe à travers des recherches et des problématiques depuis plus de trente ans - la première citation donnée par *The Oxford English Dictionary* ne date-t-elle pas de 1963 ?

En conséquence, il n'est peut être pas surprenant de voir que la version 1985 du *Webster Ninth Collegiate Dictionary* présente *gender* tout à fait différemment. C'est en début de définition que le dictionnaire américain relie *gender* à *sex*, et ce n'est qu'ensuite qu'est donnée la deuxième acception recoupant les autres valeurs : le sens grammatical, l'appartenance à une des catégories du genre, et les formes infléchies qui en découlent.

Ainsi, au milieu des années 1980, deux dictionnaires publiés la même année, l'un britannique, l'autre nord-américain n'offrent pas la même vision de *gender*. *The Oxford English Dictionary* annonce que *gender* est un euphémisme de *sex* et que dans ce cas, l'emploi du mot est humoristique et motivé par une idéologie, alors que le *Webster Ninth Collegiate Dictionary* suit logiquement l'évolution du terme sans en commenter l'usage. Cette différence dans la hiérarchie des acceptions pourrait-elle être conditionnée par l'influence plus ou moins forte des féministes britanniques ou nord-américaines ? La seule comparaison de deux ouvrages ne permet aucunement de tirer de telles conclusions, et il faudrait, pour obtenir une tendance, examiner toutes les éditions en synchronie et en diachronie, parues en parallèle dans les deux pays.

De plus, la version de poche du *Webster*, édition 1990, infirme l'idée que le mot évolue en ne proposant à l'entrée *gender* que l'acception grammaticale : "(gram) the classification by which words are grouped as feminine, masculine or neuter". Alors que les deux ouvrages

précédemment cités visent principalement un lectorat universitaire, cette édition de poche vise un large public : le choix des éditeurs s'étant porté sur la définition grammaticale, peut-on voir cette sélection comme un refus de considérer l'implication sexuelle du terme dans un contexte courant? En effet, le *Collins Cobuild English Language Dictionary*, édition 1987, dit encore autre chose, ce qui pourrait expliquer les réticences dont certains auteurs font encore preuve pour entériner la valeur contemporaine du terme :

1 In formal English, **gender** is the fact of being male or female; used of people or animals. e.g. ...*differences of temperament, race, or gender*... ...*someone of the male gender*.

2 In grammar, **gender** is used to refer to the classification of nouns in some languages as masculine and feminine, or as masculine, feminine and neuter. The gender of a noun affects the form of determiners, adjectives, and sometimes verbs used with it.

Gender est proposé dans un contexte d'usage soutenu, “*formal English*” : en d'autres termes, *gender* serait une façon plus formelle de dire *sex*, ou encore serait son équivalent dans une situation plus protocolaire. A la lumière de cette dernière définition, il est alors possible d'avoir une compréhension plus complète de ce que *The Oxford English Dictionary* et *The International Webster New Encyclopedic of the English Language* de 1971 voulaient dire par *jocular* et *humorous*. Ils semblent qualifier cette acception de *gender* d'humoristique car elle permet d'envisager la différence sexuelle en l'étudiant du point de vue socioculturel et non pas seulement biologique.

Non seulement refusent-ils de distinguer le biologique du socioculturel, comme TRASK refuse d'associer le grammatical au biologique, et ces attitudes s'associent dans le même refus de faire la distinction entre ce qui peut être conditionné par le naturel, c'est-à-dire les signes biologiques considérés comme évidents dans l'opposition de base homme - femme, mais entretenus par le culturel, c'est à dire en partie par la langue.

Le terme *gender* semble donc être le catalyseur des nombreux conflits qui peuvent exister entre une langue et la société dont elle est le premier outil symbolique. En conséquence, on peut remarquer que les linguistes qui abordent la question en conscience font preuve de beaucoup de prudence. Dans *De l'attribution du genre aux mots nouveaux dans la langue française*, Michel Roché (1991 : 2) débute son analyse en précisant : “*Lié à la différence sexuelle, [le genre] constitue un point sensible de l'articulation entre langage et société, entre les langues et les mentalités*”. De même, la première phrase de l'ouvrage de Corbett (1991 : 1) est : “*Gender is the most puzzling of the grammatical categories*”.

Les antagonismes suscités, en outre, par la nouvelle acception du terme *gender* se retrouvent-ils également dans les ouvrages de linguistique anglaise ? Et quels paramètres sociolinguistiques sont pris en compte par les auteurs ?

De la grammaire à la sociolinguistique

Lapaire et Rotgé (1991 : 217) parlent du genre dans une partie de leur chapitre consacré à *it*. Ils l'intitulent “*IT et le remaniement du genre en anglais*” et retracent les bouleversements radicaux qui ont accompagné l'évolution du genre grammatical dans cette langue pour en arriver à “*la logique anthropo-centrée du nouveau système*” de l'anglais contemporain.

En vieil anglais, l'attribution des traits [+ masculin], [+ féminin], [+ neutre] jouissait d'une très grande autonomie par rapport à l'extralinguistique. Le genre y était régi par un ensemble de lois propres à la langue. *Wif* ('femme'), tout en

désignant un être du sexe féminin dans le 'monde', était linguistiquement traité comme un neutre, tandis que *sunne* ('le soleil') était féminin et *mona* ('la lune') masculin [...]

Par ces exemples même, Lapaire et Rotgé mettent en avant la symbolique qui peut être associée au genre, tout en évoquant l'importance de la relativité *interlinguistique* de cette symbolique (*soleil* et *lune* étant respectivement de genre grammatical masculin et féminin en français). Ils poursuivent :

Les choses seraient restées en l'état [...] si un appauvrissement des désinences (ou 'flexions') casuelles ne s'était dessiné à la fin de la période couverte par le vieil anglais [...] le genre, lui aussi, devait connaître de profondes modifications.

Alors qu'elle se souciait modérément des paramètres extralinguistiques dans l'attribution des étiquettes **masculin**, **féminin** et **neutre**, la langue se mit à leur accorder une importance capitale. Des critères qui étaient jusque-là secondaires devinrent fondamentaux, principalement l'opposition 'naturelle' entre **animé** et **inanimité**, et, à l'intérieur des animés, la distinction entre **humain** et **non humain**, **sexe masculin** et **sexe féminin**. [...]

Le **neutre** fut le grand bénéficiaire de la nouvelle donne grammaticale [...] et gagna tout ce que les sémanticiens appellent judicieusement le **non-personnel**, à savoir les substantifs dont le référent échappe à l'opposition **personne de sexe masculin / personne de sexe féminin**.

Ce serait donc à la suite de modifications essentiellement morphologiques, par un " *appauvrissement des désinences* " - que la langue anglaise aurait élaboré un système autour de la dichotomie personnel / non-personnel, cette opposition incluant également un mode de traitement correspondant. Lapaire et Rotgé (1991 : 218) décrivent ce mode ainsi :

L'attachement sentimental, le désir de proximité, l'investissement affectif (et même cérébral) favorisent un traitement sur le mode du **personnel** (HE / SHE). Inversement, la non-intégration (temporaire ou définitive) d'une créature à la sphère de l'énonciateur, une attitude de détachement scientifique, un problème d'identification sont autant de facteurs qui encouragent un traitement **non personnel** (IT).

La présente dichotomie permet ainsi de comprendre l'attribution d'un genre personnel en anglais à des domaines affectifs, cette attribution étant bien inscrite dans le langage courant pour certains (animaux domestiques, navires et voitures, ces deux derniers peut-être parce qu'ils sont utilisés majoritairement et traditionnellement par des hommes) ou appartenant à un registre plus littéraire pour d'autres (entités sentimentales ou philosophiques telles que la patrie, la cité, la mort, l'amour ou la nature).

A propos des exceptions

Les quelques ouvrages qui ont été examinés confirment cette approche sans toutefois faire référence à la notion de non personnel, puisqu'il est toujours question du masculin / féminin et du neutre et de ce qui est catégorisé comme des exceptions. Thomson et Martinet (1980 : 8) présentent *gender* de la sorte :

Masculine: men, boys and male animals (pronoun **he/they**)

Feminine: women, girls and female animals (pronoun **she/they**)

Neuter: inanimate things, animals whose sex we don't know and sometimes babies whose sex we don't know (pronoun **it/they**)

Exceptions:

Ships are considered feminine and sometimes cars and other vehicles when regarded with affection or respect. Countries when referred to by name are also normally considered feminine.

The ship struck an iceberg, which tore a huge hole in her side.

Ces exceptions se retrouvent dans *Practical English Usage* de Swan (1980 : entrée 259), qui précise toutefois :

"There are very few problems of grammatical gender in English: generally people are *he* or *she* and things are *it*. However, there are one or two points that can cause difficulty."

On peut noter que l'auteur fait état d'une difficulté qui est plus d'ordre sociolinguistique que grammatical. En effet, dans sa rubrique intitulée *People*, il écrit :

When we refer to a member of a group (e.g. *a student, a politician*), there is often a problem with the choice of pronouns. One solution is to use *he* or *she*.

If a student needs advice about careers, he or she should consult the Careers Officer.

However, this is frequently avoided, and we tend to use *he* to refer to *any member* of a group of this kind.

A politician may try to be completely honest, but he always finds he has to compromise.

Il se pose ici la question de l'accord de la langue avec la réalité extralinguistique, accord auquel Lapaire et Rotgé ne font pas référence dans leur présentation dichotomique personnel / non personnel du genre. En effet, comment concilier l'emploi de pronoms personnels singuliers qui font explicitement appel au sexe des individus, avec une structure anaphorique dont l'objectif principal est de référer à un statut social? Il semble que l'auteur d'un ouvrage de grammaire qui présente un usage comme étant convenu par la majorité des locuteurs reproduit un schéma social sous-jacent, ce schéma outrepassant la discipline grammaticale dont l'objectif premier est de fournir des règles sensées faciliter la communication entre locuteurs.

Le masculin l'emporte...

Thomson et Martinet (1980 : 9) n'hésitent pas non plus à annoncer, pour conclure la rubrique de leur livre sur le *genre*, que le phénomène de *désexuation* visant certains noms de fonction ou de profession n'est peut-être qu'une mode passagère :

salesman, saleswoman spokesman, spokeswoman
chairman, chairwoman

Recently there has been an attempt to de-sex these words by using *-person* instead of *-man*: *salesperson, chairperson* etc. This fashion may not last.

Swan est apparemment moins polémique, puisqu'il ne présente pas l'évolution linguistique récente, issue des revendications anti-sexiste, comme une mode : *fashion*. Il ne précise toutefois pas pourquoi certains mots ont des formes féminines et d'autres non, ni si cette différence de traitement incombe exclusivement à des contraintes morphologiques :

Some words ending in -man have feminine forms (eg. *policeman, policewoman*). Others (eg. *chairman*) do not; generally a woman who presides over a committee is called a chairman (and in British English addressed as '*Madam Chairman*'), although there is a move to replace words like this by forms like *chairperson*. The names of several occupations and roles have different forms for men and women [...]

Swan (1980 : entrée 432) évoque également la notion d'indéfinition pour laquelle il préconise l'emploi du pluriel. Il lui attribue la valeur d'un singulier générique par lequel le locuteur évite ainsi volontairement de spécifier le sexe de la personne dont il parle. C'est dans une de ses rubriques consacrées au nombre, qu'il souligne, après avoir proposé quelques exemples :

In these sentences, *they, them* and *their* do not have plural meanings. They are used instead of the expressions *he or she, him or her, his or her*, as a way of purposely not specifying the sex of the person referred to.(...)

In a more formal style, *he, him* and *his* (not necessarily referring to a male person) are generally used instead of *they*, etc.

When a person has no will to live, he is often very difficult to help.

Cette dernière remarque fait référence au style soutenu. Dans ce cas, l'emploi spécifiquement sexué par le biais du pronom personnel singulier masculin est préféré à l'indétermination du pluriel, sans que cet emploi du pronom masculin, dit l'auteur, vise à désigner un individu de sexe masculin : "*not necessarily referring to a male person*". Quelle est alors la validité de l'emploi du pluriel si celui du masculin singulier est signalé comme plus soutenu? Où se trouve la frontière entre la langue soutenue, la langue littéraire et la langue dite élégante ou stylée? Que doit-on penser de ce que suggère l'auteur lorsqu'il relie le masculin au soutenu? Est-il sous-entendu qu'il est plus élégant de privilégier le masculin? Comment peut-on espérer faire passer l'emploi du pronom masculin pour un usage simplement soutenu dans une langue où les pronoms de personnes sont si fortement sexués, si fortement ancrés dans le...naturel ?

En effet, il a été vérifié que cette convention grammaticale (disant que les pronoms personnels masculins ne font pas forcément référence à un individu du sexe masculin) ne fonctionne pas : les pronoms ne sont pas entendus dans leur sens générique. Corbett (1991 : 221) cite des études qui ont été faites par divers chercheurs entre 1967 et 1986 :

Given that the evidence indicates that generic *he* is often interpreted as not including females, it is worth asking why it fails to work. The obvious reason is that the normal use of *he* is to denote a male and this carries over into the less common generic usage. But there is a secondary, more disturbing reason [...] in the sources scanned, men are referred to considerably more frequently than women [...] : even when reference could be to a male or to a female, the pattern of the other (non – generic) pronouns would lead the hearer to conclude that the actual person involved is more likely to be a male. But whatever the reasons, the main point is that the use of generic *he* seems not to work in English.

He n'est pas entendu dans son sens générique pour deux raisons : la première semble évidente car *he* renvoie plus souvent à un homme qu'à un référent générique ; la deuxième est d'ordre plus culturel dans la mesure où les sources qui servent aux expériences révèlent que le pronom *he* apparaît trois fois plus que le pronom *she* : les hommes sont plus visibles et donc

plus susceptibles de se trouver dans la situation donnée. Seule une égale visibilité sociale des hommes et des femmes semblerait donc pouvoir faire entendre *he* comme un pronom générique.

On peut également se demander pourquoi la solution du pronom *one*, *one's* n'est pas proposée en complément de l'emploi de *he*, *him*, *his*. En effet, lorsqu'il est question de langue soutenue en anglais, l'utilisation de l'indéfini *one* est souvent conseillée. Il convient toutefois de préciser dans quelles situations. La rubrique 440 de l'ouvrage de Swan (1980) décrit l'usage de cet *indefinite personal pronoun* :

One means 'anybody (including the speaker)'. It is only used to talk about people in general, and is not used to refer to an individual, to a precise group of people, to a particular event, or to a group which could not include the speaker. [...]

One can be used as subject or object; there is also a possessive *one's*, and a reflexive pronoun *oneself*. [...]

In American English, if *one* has been used at the beginning of a sentence, *he*, *him*, *his* and *himself* are often used to refer back to this *one*. [...]

L'indéfini *one* implique donc à la fois l'inclusion du locuteur dans son sujet et un certain détachement par rapport à cette implication personnelle, ce qui semble justifier l'emploi du pronom dans un contexte soutenu. Mais alors, comment expliquer ce que dit l'auteur sur l'usage de *one* en anglais américain, si ce n'est par la présupposition que le masculin, ici encore, inclut le féminin? Peut-on imaginer une femme, qui vise à se détacher d'elle-même dans son discours par l'emploi soutenu de cet indéfini, faire ensuite référence à *one* en utilisant un pronom masculin ne correspondant pas à son sexe? Il semble y avoir ici une incohérence entre le découpage dit "naturel" du genre en anglais et son application pragmatique.

Dans *American English Rhetoric*, destiné à des locuteurs dont l'anglais est la langue seconde, Bander évite la question en faisant également appel aux registres de langue:

Such words as *one*, *everyone*, *everybody*, *no one*, *nobody*, *each*, *either*, *neither*, *anyone*, *anybody*, *someone*, and *somebody* are generally referred to by a singular pronoun in formal usage and by a plural pronoun in colloquial usage (...) However, plural agreement of the pronoun with such singular antecedents as *everybody* is becoming increasingly common in both English speech and writing (Bander, 1983 : 62-63)

Il présuppose simplement que les groupes de personnes qu'il cite dans ses exemples sont unisexes et recommande donc l'emploi du pronom personnel singulier sexuellement marqué, précisant que cet usage est plus correct - ou moins familier - que celui du pluriel, sexuellement non marqué :

Everyone at the meeting expressed **her** opinion. (Colloquial: **their**)

If **somebody** asks for Rita, tell **him** she's at the stock exchange. (Colloquial: **them**)

Has **either** of the candidates offered to deliver **her** speech tomorrow? (Colloquial: **their**)

Nobody voiced **his** disapproval of the measure. (Colloquial: **their**)

Ces exemples posent une connaissance préalable de la situation, sinon, comment préférer l'emploi du féminin ou du masculin singulier à celui du neutre pluriel ? Pour envisager l'exemple " *Has either of the candidates offered to deliver her speech tomorrow?* " en situation de communication réelle, nous devons imaginer que les *candidates* sont des

femmes. L'emploi du pluriel, bien qu'il soit jugé ici familier, comme il l'est par SWAN, semblerait pourtant mieux convenir dans des situations où le locuteur n'a vraiment aucun indice quant au sexe de la personne dont il parle. Corbett (1991 : 222) donne quelques précisions intéressantes sur l'emploi qu'il nomme *evasive* du pronom pluriel *they* :

According to Bodine (1975b), the use of *they* is not new ; it was accepted and widespread before the beginning of the upsurge in prescriptive grammar. From the end of the eighteenth century prescriptivists found fault with the use of *they* and recommended the use of *he*. In recent times the pressure has been against generic *he* and it has been claimed that its use is declining in American English (Cooper 1984) ; it is almost certainly declining in other varieties too.

Une approche prescriptive de la grammaire seraient donc à l'origine des recommandations pour l'usage du *he* générique alors que la pression actuelle serait de le faire disparaître. De plus, ces précisions historiques nous renvoient aux variations trouvées dans les définitions des différents dictionnaires selon qu'ils étaient britanniques et américains. Les arguments idéologiques semblent ici prendre le pas sur l'évolution linguistique.

A propos du style et des stéréotypes

De même, à la lecture des remarques dans les ouvrages de Swan et Bander qui associent ainsi l'usage du pronom personnel masculin à la langue soutenue, peut-on s'autoriser à faire un lien entre sexuation du discours et langue soutenue? Peut-on de la même façon établir un parallèle entre cette association et la personnification des artefacts et des concepts, phénomène que l'on retrouve souvent en production littéraire?

Dans son *Précis de stylistique anglaise* (1978 : 124), Rafroidi aborde le *genre* en annonçant qu'il peut " voir transcender ses impératifs [par] le fait que les inanimés soient obligatoirement du neutre, [et] les animés, selon leur sexe, du masculin ou du féminin ". C'est alors que l'auteur aborde le procédé littéraire de la personnification :

Rien n'empêche, en effet, quelqu'un, même dans la vie quotidienne, de donner une âme aux objets et de les translater simultanément du neutre à un autre genre. [...] La personnification est en fait beaucoup plus maniable dans une langue qui ne possède pas comme la nôtre [le français] un genre dit grammatical. [...] On peut, non seulement, abandonner le neutre pour utiliser un autre genre attesté, fixé par l'histoire, la tradition ou l'idée exprimée (si c'est une idée de force, de domination, d'autorité, de peur, de paternité, le masculin semble être favorisé; si c'est une idée de douceur, de grâce, de fragilité, d'éphémère, de maternité, de cycle, de mystère (le Sphinx, par exemple) c'est le féminin) [...]

Nous retrouvons les clichés associés au féminin et à la femme d'une part, au masculin et à l'homme d'autre part, ces clichés possédant de grandes similitudes avec ceux présentés plus récemment par Le Priault (1996 : 14-15) dans sa grammaire de l'anglais. L'auteur se permet de conclure sa présentation du genre en anglais par des remarques empreintes d'un conformisme littéraire tout personnel. Tout d'abord, la classification que Le Priault présente est assez classique :

*** Les trois genres "naturels" :**

Le genre en anglais est dit "naturel", car il se base sur des critères de sexe [...]

*** Les couples de concepts :**

On peut avoir besoin de différencier l'emploi masculin ou féminin d'un être vivant [...] Ce phénomène se produit dans quatre domaines du vocabulaire :

- a. relations familiales et sociales [...]
- b. animaux [...]
- c. métiers [...]
- d. titres [...]

Il n'y a pas de règle fixe pour la formation du féminin de ces mots. Il faut se plier à l'usage [...]

* **La part du contexte**

La personnification (en poésie, par exemple, voir **H**) ou la relation affective avec un être ou un objet peut lui conférer un genre sexué. On se situe à la frontière entre les trois genres. L'usage, comme les contextes particuliers, influencent beaucoup le choix du marqueur correspondant [...]

Et c'est dans ce tableau **H**, intitulé *Langage poétique*, qu'il propose une classification, non grammaticale cette fois, entre masculin et féminin :

On remarque cependant que le masculin est associé à la force, la majesté, la grandeur et la laideur (!) [...]

Le féminin est associé à la bonté, la chance, la vie, la douceur, la nature.

Il avait néanmoins auparavant stipulé, en introduction du même tableau qu'il était "difficile d'établir des règles d'usage strict en poésie". Cette précaution trahit peut-être par sa présence même toute la subjectivité dont l'auteur est conscient lorsqu'il aborde le domaine de la création littéraire. Notons également le signe exclamatif présent après *laideur* qui tend à montrer que l'auteur s'étonne de cet usage associé au masculin. Il n'hésite pourtant pas à proposer plus haut, comme exemple de couple de concepts, rubrique *animaux*, l'opposition *dog / bitch* : il semble impossible pour un angliciste de ne pas percevoir la connotation extrêmement péjorative habituellement liée à *bitch*. Pour cet exemple là, l'auteur ne fait preuve d'aucune prudence... Enfin, on retrouve la même marque de subjectivité explicite dans le tableau **C** où Le Priault fait suivre sa rubrique intitulée *Politiquement correct* de points de suspension qui dénotent peut-être ici une certaine ironie... Le sujet est décidément bien polémique pour n'être que morphologique... La langue anglaise serait-elle porteuse de plus de sexisme qu'il n'y paraît ?

Rafroidi (1978) exprime toute la charge socio-historique associée au *genre*, cette catégorie étant "fixé[e] par l'histoire, la tradition", ainsi que la grande latitude qu'autoriserait la langue anglaise quant à l'expression de cette symbolique. La relation avec le français est également posée par rapport à cette flexibilité qu'il ne possède pas, dit-il, étant une langue à *genre dit grammatical*. Rafroidi tend à présenter le genre grammatical comme une contrainte, un frein à la créativité des auteurs, que le contexte de cette créativité soit à visée purement artistique ou inscrit dans une situation de communication plus quotidienne.

Doit-on y associer la question que soulève, en français, l'accord d'attributs qui présentent un genre ne correspondant pas au sexe du sujet donné? Doit-on considérer cette question comme posant un réel problème linguistique ou pouvant, au contraire, laisser libre cours à toutes sortes de manipulations créatives ? Comment en effet envisager des expressions telles que "*Ce type est une grosse vache!*" ou "*Cette femme est un véritable cheval!*" sinon par le biais de l'humour ou de l'insulte qui autorise les locuteurs à des *transgressions de genre*, des *translations* d'un *genre* à l'autre ? Ainsi, est-il réellement pertinent de différencier l'anglais et le français, sous prétexte que ces deux langues ne représentent pas morphologiquement le *genre* de la même façon ?

Dans *Séminaire pratique de linguistique anglaise* (1993 : 27), Lapaire et Rotgé proposent deux explications historiques à la perte du *genre grammatical* pour un *genre naturel* en anglais, mais ils précisent qu'aucune “ *n'est totalement convaincante* ” :

Il s'agirait, une fois de plus, d'une 'tendance naturelle' de l'anglais, car l'on trouve en vieil anglais des exemples d'emploi sémantique des pronoms (par exemple, le pronom féminin pour renvoyer à une jeune fille, grammaticalement neutre - phénomène qui se rencontre néanmoins dans de nombreuses langues qui préservent un genre grammatical). D'autres linguistes voient dans la perte du genre grammatical une conséquence du statut officiel du français : l'anglais étant devenue langue du peuple, et le peuple ayant tendance à simplifier son parler (ce qui reste à démontrer), l'anglais s'est simplifié en adoptant un genre sémantique.

Dans le cas du français et de l'anglais, le genre grammatical serait-il à relier au “ *statut officiel* ” d'une langue et dans quelle mesure peut-on réellement parler de simplification lorsqu'une autre langue l'a perdu ? La plus grande maniabilité de la langue anglaise avancée par Rafroidi a de toutes façons des implications avant tout formelles puisque l'abandon du neutre dans les procédés littéraires de personnification ne peut se faire, selon lui, que pour un “ *genre attesté* ”, c'est à dire connu, reconnu et approuvé par la tradition. Avec une telle approche, la créativité individuelle semble condamnée à cheminer entre formalisme et recommandations d'usage quelle que soit la langue utilisée.

Conclusion

L'explication grammaticale inhérente à la morphologie spécifique de chaque langue paraît ainsi avoir des limites : il semble d'une part difficile de trouver une explication pertinemment scientifique à la présence ou à l'absence d'un *genre dit grammatical*, et d'autre part, du fait des *transgressions de genre* qui s'opèrent certes différemment et selon des objectifs multiples, aussi bien en français qu'en anglais, cette explication a certainement des implications et des retombées plus symboliques que formelles. Corbett conclue *Gender* (1991) en élargissant son analyse linguistique à la double approche sociologique et sociolinguistique :

When we consider work with sociolinguists and sociologists, where the concern is the link between language and society, we find the problems are more challenging than might have been expected. Provided we examine a wide range of languages, we discover that it is not at all straightforward to establish links between grammatical gender and the relative status and treatment of those classified by the different genders (notably men and women, though the other classifications also deserve study) [...] This is an area where cross-linguistic work must be combined with cross-cultural research.

Il n'est donc pas simple d'établir des relations entre la présence du genre grammatical et le statut des individus désignés par les catégories de genre.

A partir de 1993, l'Unesco a publié un guide en anglais et en français regroupant des propositions pour un langage non sexiste. La version française énumère les problèmes suivants : “ *Ne pas occulter l'un des deux sexes (...)* *Féminiser les noms de fonction (...)* *Ne pas 'étiqueter' les femmes en fonction de leur état civil (...)* *Eviter les stéréotypes sexuels (...)* ”. La version anglaise classe les propositions en trois parties au lieu de quatre mais vise également à équilibrer la visibilité des hommes et des femmes et à supprimer les stéréotypes sexistes.

Entre recommandations d'usage et pressions idéologiques, l'expression individuelle face au *genre* demeure avant tout le résultat d'une appréciation personnelle, quelle que soit la langue dans laquelle on s'exprime. Mais cette appréciation est indéniablement conditionnée et cadrée par les définitions proposées dans les ouvrages de référence, les dictionnaires, et les grammaires qui s'aventurent au delà du linguistique sans toujours bien différencier dénotations et connotations, ni même langue normée et parole individuelle. Le couple *genre / gender* peut donc s'envisager comme une dichotomie, comme une division sémantico-formelle recouvrant toute la *problématique du genre*, que ce terme polysémique soit utilisé pour décrire des catégories linguistiques ou pour aider à conceptualiser une nouvelle approche des rapports homme / femme. On peut également envisager d'utiliser ce double concept pour les zones transdisciplinaires que les études sur le *Genre* commencent à aborder en milieu francophone, en s'inspirant de l'approche ouverte dans les pays anglophone par le biais du terme *gender* dont l'acception sociologique et sociolinguistique est largement admise aujourd'hui.

Bibliographie

- BANDER R. (1983) *American English Rhetoric, third edition : A Writing Program in English as a second language*, Fort Worth (Texas), Holt, Rinehart and Winston, Inc.
- BODINE A. (1983) "Sexocentrisme et recherches linguistiques", in V. Aebischer et C. Forel (sous la dir.), *Parlers masculins, parlers féminins*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé : 35-63.
- Collins Cobuild English Language Dictionary* (1987) Glasgow, William Collins Sons & Co Ltd.
- CORBETT G. (1991) *Gender*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DAUZAT A., DUBOIS J. ET MITTERAND H. (1971) *Dictionnaire étymologique : nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse.
- Guidelines on Non-Sexist Language / Pour un langage non sexiste*, publication de L'UNESCO, service des langues et des documents, Unité de coordination des activités relatives aux femmes, place de Fontenoy, 75700 Paris, non daté (postérieur à 1993).
- LAPAIRE J.R. et ROTGE W. (1991) *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- LAPAIRE J.R. et ROTGE W. (1993) *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- LE PRIEULT H. (1996) *Grammaire progressive de l'anglais*, Paris, Belin.
- Oxford Illustrated Dictionary* (1962) Oxford, Clarendon Press.
- RAFROIDI P. (1978) *Précis de stylistique anglaise*, Paris, Ophrys.
- ROCHE M. (1991) *De l'attribution du genre aux mots nouveaux dans la langue française*, thèse pour l'obtention du Doctorat, sous la direction de Jacques Allières, Professeur des Universités, Université de Toulouse-Le Mirail : tome I.
- SWAN M. (1980) *Practical English Usage*, Oxford, Oxford University Press.
- The International Webster New Encyclopedic of the English Language & Library of useful knowledge* (1971-1972) Springfield (Massachussets), Merriam-Webster Inc.
- The Oxford English Dictionary, second edition* (1985) volume VI, Oxford, Clarendon Press.
- THOMSON A.J. et MARTINET A.V. (1980) *A Practical English Grammar, third edition*, Oxford, Oxford University Press.
- TRASK R.L. (1993) *A Dictionary of Grammatical Terms in Linguistics*, London, Routledge.
- Webster Ninth Collegiate Dictionary* (1985) Springfield (Massachussets), Merriam-Webster Inc.
- Webster's New Dictionary, concise edition* (1990) New York, Russell, Geddes & Grosset Ltd.